



I.2017.07.05.1.5

1 - TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

1.5 - Conseil Scientifique : point d'étape

Exposé de Monsieur le Président :

Considérant l'ambition du projet, à la hauteur des enjeux de développement, d'attractivité et de cadre de vie de la métropole, les enjeux relatifs aux procédures et à la concertation, ainsi que les conclusions du bilan du débat public dressé par le Président de la Commission Nationale du Débat Public et le compte-rendu du débat public établi par le Président de la Commission Particulière du Débat Public, il a été préconisé la création d'un Conseil Scientifique tel qu'évoqué par le SMTC dans son dossier de maîtrise d'ouvrage.

Par délibération D 2017.03.29.3.2 du 29 mars 2017, le Comité Syndical a mis en place ce Conseil Scientifique indépendant composé d'experts dont la fonction essentielle sera de veiller à la complétude et à la pertinence des études et démarches entreprises par le SMTC.

Par délibération D 2017.05.24.3.2 du 24 mai 2017, le Comité Syndical a approuvé la composition et le programme de travail du Conseil Scientifique.

Rapport d'activité

Les champs de compétences

- Aménagement et urbanisme
- Socio-économie
- Transports, systèmes et mobilités
- Montage et financement
- Soutenabilité pour les finances locales

Les membres

- Patrick VANDEVOORDE (Président)
- Guillemette GUILBAUD
- Marc IVALDI
- Robert MARCONIS
- Umberto PISU
- Jean-Claude PRAGER
- Émile QUINET
- Claude GRESSIER
- Noël DE SAINT-PULGENT

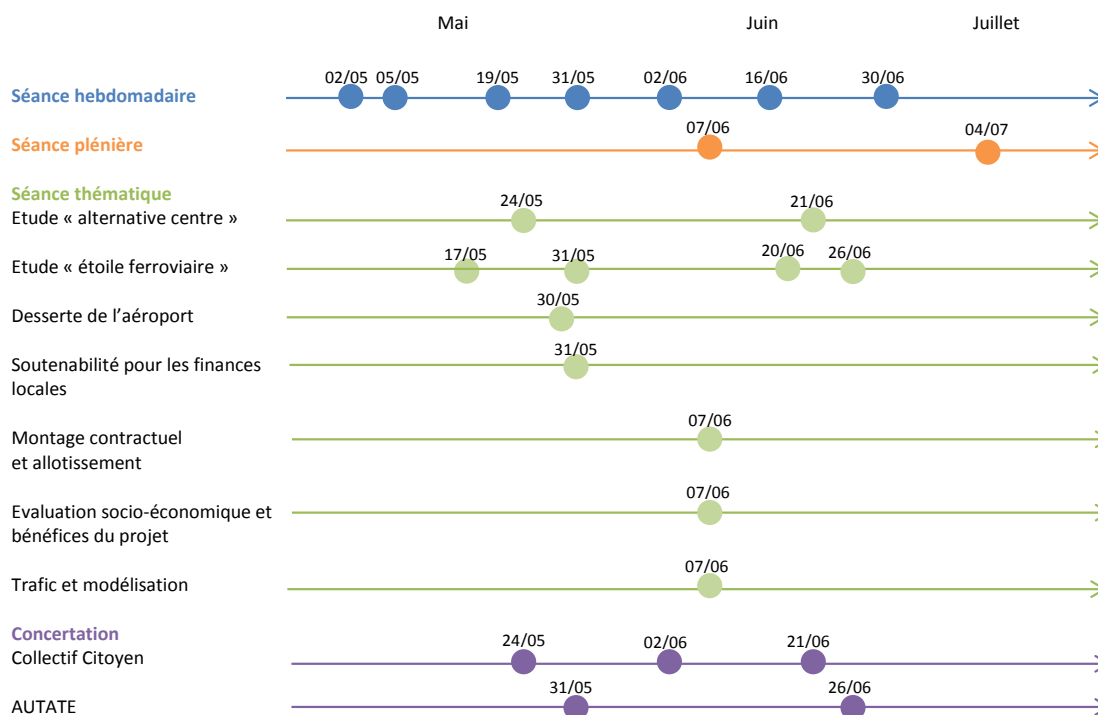
Le programme de travail

- Etude alternative « centre »
- Etude « étoile ferroviaire »
- Desserte de l'aéroport
- Soutenabilité du projet pour les finances locales
- Montage contractuel et allotissements
- Evaluation socio-économique et bénéfices économiques du projet
- Trafic et modélisation

L'activité

Depuis l'installation du Conseil Scientifique, une vingtaine de réunions ont été menées, selon la décomposition thématique suivante :

Séance hebdomadaire	7
Séance plénière	2
Séance thématique « Alternative centre »	3
Séance thématique « Étoile ferroviaire »	4
Séance thématique « Desserte de l'aéroport »	1
Séance thématique « Soutenabilité du projet pour les finances locales »	1
Séance thématique « Montage contractuel et allotissements » »	1
Séance thématique « Evaluation socio-économique et bénéfices économiques du projet »	1
Séance thématique « Trafic et modélisation »	1

Calendrier

Les études des alternatives (dites « centre », « étoile ferroviaire » et « desserte aéroport ») sont ainsi engagées sous la supervision du Conseil Scientifique et du Garant post-débat public et en concertation avec les porteurs de ces alternatives.

Le mois de mai a ainsi été marqué par le lancement des 7 chantiers du Conseil Scientifique.

L'expertise des études alternatives « centre » et « étoile ferroviaire » constitue sa priorité, et se caractérise par les points saillants suivants :

- une co-construction de la méthodologie de travail avec les représentants des associations (AUTATE et Collectif Citoyen) ;
- un rythme de travail dense, une concertation en continu sous l'égide du Conseil Scientifique et du Garant de la concertation post-débat public ;
- des premiers résultats livrés fin juin pour l'étude alternative « étoile ferroviaire » ;
- des résultats intermédiaires livrés fin juin pour l'étude alternative « centre », des compléments pour la rentrée.

Le dernier trimestre 2017 sera rythmé notamment par le travail sur la socio-économie pour l'enquête préalable à la DUP et la consultation des services de l'Etat concernés, prévue fin 2017/début 2018.

La mise en place d'un groupe miroir, devant lequel le Conseil Scientifique pourra soumettre ses travaux et conclusions et recueillir les attentes ou remarques des acteurs, permettra :

- de poursuivre la dynamique de participation suite au débat public ;
- d'assurer la transparence et la diffusion des informations ;
- d'apporter toute assurance quant à l'objectivité et à la qualité des études produites, contribuant ainsi à l'émergence d'un projet partagé.

De premiers contacts ont déjà été esquissés pour définir sa composition (CODEVs, CESER...). Une première séance de travail sera programmée en septembre.

Focus sur l'étude alternative « centre »

La réunion du 24 mai a marqué le lancement de l'étude en présence du Collectif Citoyen, du Conseil Scientifique et du Garant de la concertation post-débat public. Elle a permis notamment de définir la méthode de travail et le calendrier. Le Collectif Citoyen s'est dit rassuré sur le calendrier affiché et les temps intermédiaires programmés. Pour garantir la continuité avec les études réalisées, cette expertise est menée par l'équipe pluridisciplinaire de TAE (SMTC, SMAT, AUAT, Toulouse Métropole) et avec l'appui ponctuel de SYSTRA.

La réunion technique du 2 juin, entre l'équipe de TAE et le Collectif Citoyen, a permis de préciser le scénario proposé : une 3^{ème} ligne de métro allant de Colomiers Gare à Labège La Cadène et un prolongement de la ligne B allant de Ramonville à Malepère.

La réunion intermédiaire du 21 juin, en présence du Collectif Citoyen et du Conseil Scientifique, a été l'occasion de présenter le travail technique d'insertion du tracé et des stations proposés par le Collectif Citoyen, le calcul des populations / emplois desservis et du potentiel d'accueil en renouvellement urbain dans un périmètre de 600m autour des stations. La stabilisation du tracé à étudier permettra de mener durant l'été l'expertise technique (coût, temps de parcours, trafics...).

Focus sur l'étude alternative « étoile ferroviaire »

La réunion du 31 mai a marqué le lancement de l'étude en présence de l'AUTATE et du Conseil Scientifique. Elle a permis de définir la méthode de travail et le calendrier. Cette expertise est menée par SETEC Ferroviaire et TRANSITEC.

La réunion du 20 juin en présence en présence de l'AUTATE et du Conseil Scientifique, a été l'occasion de présenter les premiers résultats de l'étude sur le volet technique (expertise du projet ferroviaire, évaluation de la faisabilité des propositions) et sur le volet financier (évaluation des coûts).

Conformément au travail engagé dans le cadre de TAE, les conclusions des études sur les alternatives pourraient ajuster au second semestre 2017 les éléments de tracé, d'insertion et de localisation des stations.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

PREND ACTE du point d'étape sur l'activité du Conseil Scientifique.